



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

COMMUNE DE HABSHEIM

ARRETE MUNICIPAL n° 131/2022
portant réglementation temporaire
de circulation et de stationnement
44 rue de la Délivrance

ChM

Le Maire de la Commune de HABSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code des Communes et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-25 à R 411-28 et L 411-1 à L 411-17 du Code la Route ;

VU les travaux de création d'un branchement d'assainissement ;

VU la demande formulée le 12 octobre 2022, par l'Ets Suez Eau France 140 avenue Jean Olive 93691 PANTIN Cedex;

VU l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du Vendredi 21 octobre au Jeudi 27 octobre 2022 inclus, la circulation et le stationnement au abords du 44 rue de la Délivrance, seront modifiés comme suit :

- La rue sera barrée
- Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant ;
- La circulation sera déviée par les rues adjacentes ;

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place aux endroits appropriés par l'entreprise en charge des travaux.

Article 3 : Un mail devra obligatoirement être envoyé le jour du démarrage effectif des travaux, à l'adresse suivante : r.beltz@mairie-habsheim.fr, faute de quoi les dits travaux ne pourront commencer.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication, et d'un affichage sur les lieux du chantier.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RIXHEIM
- M. le Président des Brigades Vertes de SOULTZ
- M. le Lieutenant-Colonel du Groupement des Sapeurs-Pompiers de MULHOUSE-RHIN
- M. le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de HABSHEIM
- M. le Responsable du Service Technique
- M. le responsable du Service des Eaux de la Ville de MULHOUSE
- M. le Responsable de la S^UE SUEZ
- M. le Responsable de la Police Municipale
- Affichage

HABSHEIM le 17 octobre 2022

Gilbert FUCHS

Maire de HABSHEIM

